

cette réhabilitation vient d'être reprise avec éclat par Freeman. C'est en s'inspirant de ces divers travaux que M. du Boys prend la parole à son tour.

M. du Boys réfute d'abord une légende qu'Augustin Thierry a eu tort d'accueillir et qui fait de Thomas Becket le fils d'une sarrasine. Il était d'origine normande ; son père était de Rouen, sa mère, de Caen. S'il fut le premier archevêque de Cantorbéry né sur la terre anglaise depuis la conquête, il n'en appartenait pas moins, par ses origines, à la race des vainqueurs. Orphelin de bonne heure, il fut protégé par un parent qui l'employa dans ses affaires de négoce, ou, suivant d'autres témoignages, le fit travailler chez un tabellion. Ce ne fut que plus tard qu'il entra en rapports avec l'archevêque de Cantorbéry, Thibaut, et s'engagea dans les ordres, sans recevoir pourtant la prêtrise. Après diverses missions à Rome et en Italie, pendant lesquelles il étudia le droit à Bologne, il fut nommé archidiaque de l'église de Cantorbéry. C'était lui confier l'administration de tout le temporel de ce riche siège. C'est dans cette gestion qu'il fit preuve d'une telle habileté que Thibaut, à l'avènement d'Henri II, crut devoir lui désigner Thomas, à peine âgé de trente-huit ans, pour devenir chancelier d'Angleterre.

C'est alors que se forma entre le roi et le chancelier cette amitié qui devait finir d'une façon si tragique. Thomas épousa avec l'ardeur qu'il mettait à toutes choses les intérêts de la couronne, et les fit même parfois prévaloir contre ceux de l'église. Toutefois M. du Boys réfute les accusations de versatilité et de corruption lancées par quelques historiens contre Becket. Sans doute il s'entoura du luxe que comportait sa situation de premier magistrat du royaume ; mais ses mœurs restèrent pures, sa charité était inépuisable ; son amour de la vérité et de la justice était proverbial. Il n'y a donc pas, entre les deux parties de sa carrière, des disparates aussi étranges qu'on s'est plu à l'affirmer. M. du Boys s'arrête au moment où Thomas, promu à l'archevêché de Cantorbéry, reçoit à la fois la prêtrise et l'épiscopat, et entre dans cette seconde phase de sa carrière qui devait être cause et de sa gloire et de ses malheurs.

M. Rougier, président en l'absence de M. Loir, en remerciant M. du Boys, rappelle la thèse d'Augustin Thierry, qui fait de